



Annexe 1 : restauration

Les repas sont préparés et livrés par la société Newrest (qui gère entre autres le collège Joseph Collard à Saint-Héand).

Le prix du repas est de **5,65 €**.

Les enfants s'inscrivent le matin avant 9h dans leur classe. Les parents ou les accompagnateurs des enfants de maternelle doivent confirmer l'inscription de l'enfant auprès de l'enseignant.

Les enfants s'engagent à respecter le règlement de la cantine (voir dans le règlement intérieur de l'école).

Pour chaque enfant, le nombre de repas inscrits sera facturé en fin de mois et payé avec la contribution familiale du mois suivant. Attention tout repas commandé est dû par la famille.

Nous vous demandons d'amener une serviette en tissu (marquée au nom de l'enfant) pour les enfants qui mangent régulièrement à la cantine (au-moins 2 fois par semaine).